



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 4.1

Numéro de la demande : 2007-8729
Catégorie : Catégorie B, sous-catégorie B.4.1 (Conversion en homologation complète sans consultation)
Produit : Produit concentré de préservation du bois NW 100
Numéro d'homologation : 27131
Matières actives (m.a.) : Oxyde de cuivre et chlorure de *N*-alkyldiméthylbenzylammonium (67 % C12, 25 % C14, 7 % C16, 1 % C18)
Numéro de document de l'ARLA : 1801979

Contexte

Le produit concentré de préservation du bois NW 100 (NW 100 Wood Preservative Concentrate) est homologué depuis le 9 avril 2002. Il renferme de l'oxyde de cuivre et du chlorure de *N*-alkyldiméthylbenzylammonium (ADBAC) comme matières actives de qualité technique. La matière active de qualité technique ADBAC (Barquat 50-65B, n° d'homologation 27952, et Barquat 50-65A, n° d'homologation 27953) est actuellement homologuée sous condition.

Le produit concentré de préservation du bois NW 100 est homologué comme produit de préservation du bois de service rigoureux pour le traitement du bois destiné à des utilisations non industrielles au-dessus du sol et au contact du sol dans les catégories suivantes : la construction résidentielle comme les terrasses, les patios, les clôtures, les éléments de jeu, le parement, le contreplaqué et la lisse basse, et/ou les utilisations récréatives comme les passerelles, les trottoirs, les aménagements paysagers, les quais et les kiosques de jardin, et/ou la construction générale et ses applications commerciales comme le bois de construction, le bois de charpente, les poteaux et le bois de platelage, et/ou les utilisations agricoles et horticoles comme les clôtures, les charpentes et les poteaux de construction. Pour des précisions sur les utilisations, les doses et les méthodes d'application, ainsi que sur les exigences relatives aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuel, consulter l'étiquette du produit.

But de la demande

La société Timber Specialties Co. a déposé une demande pour la conversion de l'homologation conditionnelle de la préparation commerciale, le produit concentré de préservation du bois NW 100, en homologation complète.

Évaluation des propriétés chimiques

Les exigences en matière de données sur la chimie du produit sont remplies.

Évaluation sanitaire

Une évaluation toxicologique n'est pas requise, car le profil toxicologique du produit n'a pas été modifié.

Une évaluation du risque a été réalisée pour les travailleurs qui sont exposés, par contact, avec le produit concentré de préservation du bois NW 100, ainsi que pour les personnes en zone résidentielle qui pourraient être y exposées par contact avec des produits de bois traité. Le produit ne devrait poser aucun risque inacceptable pour les travailleurs qui respectent le mode d'emploi et portent l'équipement de protection individuel indiqués sur l'étiquette ou pour les adultes et les enfants qui y sont exposés, par contact avec des produits de bois traité.

Évaluation environnementale

L'évaluation des risques pour l'environnement associés au produit concentré de préservation du bois NW 100 n'est pas terminée à l'heure actuelle, car il manque des données relatives à l'environnement associées aux produits de matière active de qualité technique ADBAC que renferme le produit concentré de préservation du bois NW 100. Les utilisations du produit concentré de préservation du bois NW 100 seront ré-évaluées une fois que l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) aura reçu et examiné toutes les données manquantes pour l'ADBAC.

Évaluation de la valeur

Des données sur l'efficacité ont été présentées pour des essais en laboratoire sur sol portant sur trois essences canadiennes commerciales, pour un essai normalisé de détérioration par l'eau portant sur deux essences, pour quatre essais sur le terrain dont deux portant sur des piquets et deux, sur du bois de platelage. Les essais sur piquets portaient sur deux essences canadiennes et étaient relativement récents; ils ne se sont échelonnés que sur deux ans. Les deux essais sur du bois de platelage portaient sur des essences canadiennes et étaient aussi relativement récents; ils se sont échelonnés sur trois ans. Dans l'ensemble, les essais présentés ont révélé que le produit concentré de préservation du bois NW 100 offre une protection efficace du bois d'œuvre en contact avec le sol à une dose d'application de 6,4 kg/m³. D'autres données, issues d'essais en cours portant sur du bois de platelage et des piquets fabriqués avec des essences canadiennes, devront être présentées dans cinq ans.

Conclusion

L'ARLA a terminé l'évaluation des renseignements dont elle dispose pour le produit concentré de préservation du bois NW 100 et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour maintenir l'homologation conditionnelle du produit; cependant, l'homologation complète sera accordée à la condition suivante :

- conversion de l'homologation conditionnelle des produits Barquat 50-65B (n° d'homologation 27952) et Barquat 50-65A (n° d'homologation 27953) en homologation complète.

Références

A. Liste d'études et de renseignements présentés par le titulaire

Évaluation des propriétés chimiques

ARLA n°	Référence
1390367	2004, NW 100 Concentrate Storage Stability and Corrosion Data, DACO: 3.5.10, 3.5.14 CBI
1724530	2009, Description of Formulation Process - NW 100 Wood Preservative Concentrate, DACO: 3.2.2 CBI
1730258	2009, NW 100 Wood Preservative Concentrate Description of Formulation Process, DACO: 3.2 CBI

Évaluation sanitaire

ARLA n°	Référence
1580712	2007, Wipe Study to Define Dislodgeable Residues in Wood Pressure Treated With an ACQ Type C Formulation, 2006-CT-ACQ-C, DACO 5.6, 5.7, 5.9 CBI

Évaluation environnementale

ARLA n°	Référence
1390369	2004, Evaluation of Copper Leachability in Southern Pine and Amabilis Fir Treated with NW 100, Laboratory Project 3018, DACO: 8.3.4
1397201	2007, ACQ-C Soil Sampling at UBC Malcolm Knapp Research Forest, Maple Ridge, BC. Laboratory Project 130684 / V053143, December 2006, DACO: 10.2
1523662	2007, Determination of Combustion Products resulting from the Burning of ACQ-C Treated wood under Oxidative and Pyrolytic Conditions, DACO: 8.5.2

Évaluation de la valeur

ARLA n°	Référence
1036936	2002, Technical Information on the use of the ACQ Preserve family of products for wood preservative applications, DACO: 10.2.3.3
1046078	Mode of action: Copies of published reports on the fixation mechanism of copper amine systems in wood, DACO: 10.2.1
1046079	Adverse effects on use site: Section 7.0, effects on wood properties. Excerpt of technical data support package originally submitted to PMRA February 2002 in support of product registration, DACO: 10.3
1397201	2007, ACQ-C Soil Sampling at UBC Malcolm Knapp Research Forest, Maple Ridge, BC. December 2006, DACO: 10.2
1390366	Chemical Specialties Inc. - Soil Block Testing. AQ-P144 Soil-block Testing in ACQ in Canadian Species (<i>Gloeophyllum trabeum</i>) and (<i>Postia placenta</i>); DACO 10.2.3.2

1394007	2004, Initiation of an above ground field test of lumber treated with NW 100/ACQ2102. December 2004. DACO 10.2.3.2
1394008	2004, Data summaries for exposure of ACQ 2102/NW100 treated wood samples to (<i>Gloeophyllum trabeum</i> and <i>Postia placenta</i>) in a soil block test; DACO 10.2.3.2
1519056	2007, Three-year Inspection of An Above-ground Field Test of Lumber Treated with NW 100/ACQ 2102; DACO 10.2.3.4
1523665	2007, Two-year Inspection of A Ground Contact Field Test of Stakes Treated with NW100/ACQ2102; DACO 10.2.3.4
1094081	2004, Evaluation of Copper Leachability in Southern Pine and Amabilis Fir Treated with NW 100, DACO 8.3.4

B. Autres renseignements considérés

i) Renseignements publiés

Aucun.

ii) Renseignements non publiés

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.